CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E14153** **VALABLE JUSQU'AU** **25/11/2026**

ÉDITÉ LE 03/12/2025

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 04/04/1997

Forme juridique : SAS
DEPUIS LE 27/03/1997

Capital : 155 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC 411495096

Siret : 411 495 096 00033

Code NACE : 4391B

Numéro caisse de congés payés : 4906774 02 0

Assurance Responsabilité Travaux :
SMABTP 414062F1247001/001 450593/29

Assurance Responsabilité Civile :
SMABTP 414062F1247001/001 450593/29

Situation fiscale et sociale : A jour au 03/12/2025

Raison sociale : B.M.T.I. BARDAGES METALLIQUES TOITURES INDUSTRIELLES

2 RUE DE L'ARDELIERE
49070 BEAUCOUZE

Téléphone : 02 41 22 10 95 **Fax :** 02 41 22 10 99

Portable :

Responsabilité légale :
S.M.E. (442 474 888) / MENET STEPHANE PRÉSIDENT

Site Internet : http://www.bmti-angers.fr

E-mail : marie.leroy@bmti-angers.fr

Effectif moyen : 14 **Tranche de classification :** EFF2 **Chiffre d'affaires H.T. :** 6 014 448 **Tranche de classification :** CA7

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
3211	Étanchéité en matériaux bitumineux en feuilles (Technicité courante)	14	26/11/2025
3811	Parois en bardages simples (Technicité courante)	14	26/11/2025
	Nombre total de qualifications : 2		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

03/12/2025 15:00

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.